

avis, elle compense par sa vigueur par son manque d'élégance. Cela mis à part, je crois qu'elle exprime la vérité: ce n'est pas une bonne façon de diriger le ministère des Postes. Je crois que le public en général partagerait son opinion. Je suis convaincu que les postiers sont d'accord avec lui, mais je soupçonne que le gouvernement ne l'admettrait peut-être pas aussi facilement. Mais ce n'est pas le moment de dissenter à loisir sur les problèmes qu'a connus le ministère des Postes ces vingt dernières années, et ce n'est pas moi qui le ferai. Mais c'est peut-être l'occasion de prendre du recul et de réfléchir sérieusement au problème actuel, ce qui cadre bien avec le mandat de notre institution.

A mon avis, une des principales observations qu'on pourrait faire en l'occurrence c'est que nous nous rendons compte que l'expérience ne nous a pas enseigné grand-chose. Nous connaissons bien ce qui s'est passé aux Postes depuis dix ans. Nous pouvons à peine compter sur nos dix doigts les ministres qui se sont succédés aux Postes durant cette période. Le nombre d'études effectuées est douteux, mais on en compte probablement une vingtaine. Les changements à la direction ont été fréquents. D'après les calculs de la Chambre du Commerce du Canada, il y a eu entre 1971 et 1976 en tout 110 affrontements graves dans ce service de l'État. Nous sommes en présence d'une organisation délabrée qui nous ramène à l'époque de la carriole; un organisme qui, de l'avis de plusieurs, s'était acquis de longue date une certaine réputation, en tant que structure industrielle victorienne, et qui tente depuis quelques années—et c'est peut-être la cause de tous les ennuis actuels—de faire accepter une nouvelle technologie fort perfectionnée par un personnel habitué à des méthodes manuelles et à la présence d'une main-d'œuvre abondante dans l'industrie à laquelle ils appartiennent. Tous les spécialistes en relations industrielles reconnaissent que c'est un problème difficile à régler.

J'ai toujours trouvé extraordinaire que les relations avec le personnel sans parler des problèmes généraux que pose la direction d'un service comme les Postes, relèvent d'un organisme dont les responsabilités, les fonds et la politique semblent être étrangement partagés. Les dirigeants du ministère des Postes vivent dans un monde à part. Lorsqu'ils ont des ennuis avec les syndicats et qu'ils ont besoin d'argent, ils doivent demander au Conseil du Trésor—autre groupe qui n'a aucune responsabilité administrative directe—de trouver une solution, et au-dessus de tout cela, c'est le cabinet qui est responsable des politiques relatives au ministère des Postes. Lorsqu'on a une structure industrielle aussi mal organisée—qui donnerait des spasmes cardiaques à l'administrateur le plus aguerri—et qu'on lui accorde le droit de grève comme nous l'avons fait, on se retrouve avec ce que j'appellerais un mélange explosif très volatil.

Je prétends que cette situation nous a valu une décennie de mécontentement, tant parmi la population en général que parmi le personnel. Le ministère des Postes aura un déficit d'environ 600 millions cette année. Il a investi un milliard ces dernières années—somme énorme—dans l'acquisition de nouvelles installations, afin de moderniser ses services et d'accroître son efficacité. Pourtant, si j'en juge d'après les calculs que j'ai vus, le rendement des opérations postales, en dépit d'un

investissement global de un milliard et des efforts qu'il a déployés, accuse une baisse de 25 p. 100, comme en fait foi le nombre de lettres traitées pour chaque postier.

Quiconque aurait à renflouer un tel service ne survivrait pas bien longtemps à pareille situation. Nous avons donc le bill C-8 et j'estime que c'est un aveu de faillite de la part de l'exécutif du gouvernement du Canada. Je crois que les employés des Postes l'interprètent comme une déclaration de guerre. Les deux côtés se raidissent dans la perspective d'une lutte à finir.

Le bill est un cataplasme, rien de plus. Il pourrait fort bien encourager la désobéissance civile dont on a déjà parlé au cours de ce débat et il ne prévoit certes pas de solution aux problèmes qui nous préoccupent.

Mais il y a un rayon d'espoir. On a parlé de la création éventuelle d'une société d'État dans le discours du trône. On a laissé entendre ces derniers temps qu'il s'agissait de la solution. Cette solution est dans l'air depuis pas mal de temps déjà. On l'a proposée pour la première fois en 1969, je crois. Cette solution laisse présager une certaine refonte de la structure des Postes qui nous permettrait d'espérer une certaine unification des responsabilités, de l'autorité et de la hiérarchie administrative, mais nous devons admettre que cette refonte ne nous libérera pas des politiques ministérielles en matière de subventions, de tarifs postaux, de qualité des services et autres questions de ce genre.

J'aimerais que nous ne considérions pas cette solution comme une panacée aux maux qui nous affligent. Les Postes peuvent bien changer de nom, mais elles auront toujours les mêmes employés et rien ne garantit en soi qu'une société d'État fasse des miracles. Lorsque nous parlons de réorganiser les Postes nous devons nous poser plusieurs questions. Quelle est par exemple la valeur du travail effectué? A mon avis, on n'a jamais répondu de manière satisfaisante à cette question. Nous savons ce que le syndicat des postiers pense de la valeur de ce travail et nous connaissons aussi la position du gouvernement. C'est un domaine où l'on ne parvient pas normalement à arrêter une position de négociation raisonnable car on y applique pas les mêmes sanctions que dans des cas de conflits privés ordinaires entre salariat et patronat. Que vaut le travail effectué? Pour y répondre il nous faut l'avis de tiers indépendants.

Comment parviendrons-nous à faire accepter au personnel des Postes, hommes et femmes, que la modernisation s'impose? Si aujourd'hui nous pensons que cette machine d'un milliard de dollars qui sera capable de décoder les nombres inscrits en bas de nos enveloppes et d'acheminer les lettres au bon endroit est une véritable révolution technique, comment réagirons-nous quand nous tomberons aux mains des spécialistes de l'électronique? Je gage qu'au cours des dix prochaines années, ce moyen de communication qu'est le service postal connaîtra d'importantes mutations. Or, si dès aujourd'hui nous nous heurtons à des difficultés, qu'advient-il quand les électroniciens feront des miracles avec leur science? Comment parviendrons-nous à convaincre les chefs syndicalistes et les travailleurs que la direction des Postes et le gouvernement ne font pas preuve de mauvaise foi pour ce qui est de leurs emplois, car je dirai que c'est probablement l'un des plus graves problèmes auxquels se heurtent les Postes, à l'heure actuelle.